

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T 2 0 2 0

accompagnant le budget de l'exercice 2021,
en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie
locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

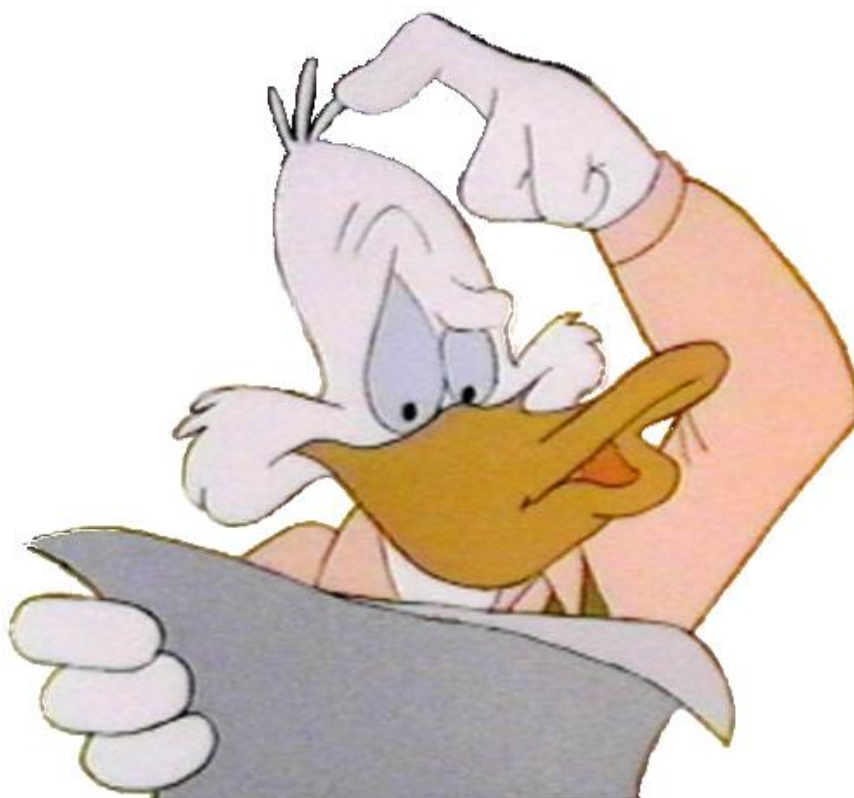
La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2020 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.

Toutefois, la situation sanitaire internationale et ses implications au niveau local ont impactés (et impactent encore) fortement la manière avec laquelle les services ont pu fonctionner au service du citoyen et des visiteurs. C'est ainsi que tant les services administratifs que la bibliothèque, l'Office communal du Tourisme ont vu leurs « clientèles » obligés, soit de ne pas fréquenter nos services, soit demander un rendez-vous pour se présenter masqué auprès de notre personnel.



I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET**RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2021 - DEPENSES :**

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionn. 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvem. 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	5 199,09	5 293,00	10 492,09	0,00	10 492,09
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
059 Assurances	19 000,00	34 500,00	0,00	0,00	53 500,00	0,00	53 500,00
123 Administration générale	1 432 382,82	339 815,83	72 470,15	32 525,46	1 877 194,26	0,00	1 877 194,26
129 Patrimoine privé	0,00	112 800,00	0,00	28 817,61	141 617,61	0,00	141 617,61
139 Services généraux	109 238,00	1 000,00	5 167,00	0,00	115 405,00	0,00	115 405,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	257 658,86	0,00	257 658,86	0,00	257 658,86
399 Justice - Police	0,00	2 620,00	311 952,53	0,00	314 572,53	0,00	314 572,53
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1 128 356,24	213 250,00	3 724,71	309 729,92	1 655 060,87	0,00	1 655 060,87
599 Commerce - Industrie	77 545,17	37 050,00	39 769,96	0,00	154 365,13	0,00	154 365,13
699 Agriculture	68 864,13	152 728,00	1 400,00	71 064,49	294 056,62	0,00	294 056,62
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	809 334,20	271 750,00	8 100,00	147 204,56	1 236 388,76	0,00	1 236 388,76
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2 415,99	0,00	0,00	0,00	2 415,99	0,00	2 415,99
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	127 684,75	29 300,00	0,00	0,00	156 984,75	0,00	156 984,75
789 Education Popul. et Arts	55 597,37	107 834,00	51 960,35	131 650,39	347 042,11	0,00	347 042,11
799 Cultes	0,00	15 099,00	81 614,30	11 389,97	108 103,27	0,00	108 103,27
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	3 000,00	660 209,60	0,00	663 209,60	0,00	663 209,60
849 Aide sociale et familiale	556 205,52	61 950,00	4 200,00	48 185,00	670 540,52	0,00	670 540,52
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	24 000,00	78 586,00	2 321,18	104 907,18	0,00	104 907,18
874 Alimentation - Eau	148 529,98	675 662,00	8 000,00	96 938,84	929 130,82	0,00	929 130,82
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	480 450,00	52 500,00	0,00	532 950,00	0,00	532 950,00
877 Eaux usées	0,00	2 000,00	10 499,32	64 524,24	77 023,56	0,00	77 023,56
879 Cimetières-Protec.environ.	1 960,40	79 511,00	10 454,00	8 083,89	100 009,29	0,00	100 009,29
939 Logement - Urbanisme	0,00	14 206,00	7 182,40	153 099,29	174 487,69	0,00	174 487,69
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 537 114,57	2 658 525,83	1 673 398,27	1 110 827,84	9 979 866,51		9 979 866,51
Balances exercice propre					Déficit	0,00	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		39 891,55
					Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		10 019 758,06
069 Prélèvements							0,00
Total général							10 019 758,06
Résultat général					Mali	0,00	

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2021 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	106 609,45	920,00	107 529,45	0,00	107 529,45
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1 800 687,65	0,00	1 800 687,65	0,00	1 800 687,65
049 Impôts et Redevances	6 600,00	3 512 757,56	0,00	3 519 357,56	0,00	3 519 357,56
059 Assurances	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
123 Administration générale	14 938,00	285 986,55	0,00	300 924,55	0,00	300 924,55
129 Patrimoine privé	31 800,00	1 173,41	0,00	32 973,41	0,00	32 973,41
139 Services généraux	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	9 439,00	294 179,31	0,00	303 618,31	0,00	303 618,31
599 Commerce - Industrie	96 500,00	22 025,62	45 304,00	163 829,62	0,00	163 829,62
699 Agriculture	1 102 320,00	0,00	0,00	1 102 320,00	0,00	1 102 320,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	124 050,00	510 268,63	0,00	634 318,63	0,00	634 318,63
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	1 500,00	66 219,44	0,00	67 719,44	0,00	67 719,44
789 Education Popul. et Arts	18 500,00	20 563,66	0,00	39 063,66	0,00	39 063,66
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	434 108,75	0,00	434 108,75	0,00	434 108,75
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
874 Alimentation - Eau	1 258 572,96	64 760,19	0,00	1 323 333,15	0,00	1 323 333,15
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	2 500,00	0,00	69,00	2 569,00	0,00	2 569,00
877 Eaux usées	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
879 Cimetières-Protéc.environ.	3 000,00	62 150,00	0,00	65 150,00	0,00	65 150,00
939 Logement - Urbanisme	6 500,00	38 229,32	0,00	44 729,32	0,00	44 729,32
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 691 219,96	7 247 719,54	46 293,00	9 985 232,50		9 985 232,50
Balances exercice propre				Excédent	5 365,99	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		2 471 861,43
				Excédent	2 431 969,88	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		12 457 093,93
069 Prélèvements						0,00
Total général						12 457 093,93
Résultat général				Boni	2 437 335,87	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2021 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investiss. 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
129 Patrimoine privé	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	0,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00
799 Cultes	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		2 219 000,00	37 700,00	2 256 700,00		2 256 700,00
Balances exercice propre				Déficit	80 324,00	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		1 048 917,64
				Déficit	53 000,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		3 305 617,64
069 Prélèvements						83 676,00
Total général						3 389 293,64
Résultat général				Mali	0,00	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2021 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	240 000,00	0,00	260 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
129 Patrimoine privé	0,00	83 676,00	65 000,00	148 676,00	0,00	148 676,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de dévelop.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	642 480,00	0,00	407 520,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	16 000,00	0,00	44 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	898 480,00	83 676,00	1 194 220,00	2 176 376,00		2 176 376,00
Balances exercice propre				Excédent	0,00	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		995 917,64
				Excédent	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		3 172 293,64
069 Prélèvements						217 000,00
Total général						3 389 293,64
Résultat général				Boni	0,00	



**BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2021.**

E. = Emprunt - F.P. = Fonds Propres	S. = Subsidés	Dépenses		Recettes	
		Montant	Article	Montant	Origine Article
Chapitre 1er					
Réparation et remplacement corniches presbytère de Nassogne		5 000,00 €	790/723-60/-/-20200025	5 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20200025
Exercice 2021					
Installation filtre à Bande pour service DE		100 000,00 €	874/744-51/-/-20210001	100 000,00 €	E. 874/961-51/-/- 20210001
Aménagement rez maison communale		1 100 000,00 €	104/723-60/-/- 20210002	750 000,00 €	E. 104/961-51/-20210002
				350 000,00 €	S. 104/665-52/-20210002
Transformation et extension du complexe sportif de Forrières		580 000,00 €	764/732-60/-/- 20210003	145 000,00 €	E. 764/961-51/-20210003
				435 000,00 €	S. 764/665-52/-20210003
Serveurs et pc Commune et CPAS		92 500,00 €	104/742-53/-/-20210004	92 500,00 €	E. 104/961-51/-/-20210004
Fibre entre Commune et CPAS		107 500,00 €	104/732-60/-/-20210006	107 500,00 €	E. 104/961/51/-/-20210006
INSTALL. ET ACHAT EQUIP. AUDIO ET VIDEO PR ADMIN.		50 000,00 €	104/742-98/-/-20210005	50 000,00 €	E. 104/961-51/-/-20210005
Missions de coordination projets/réalisations		15 000,00 €	124/724-60/-/-20210007	15 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/-20210007
Entretien canalisations d'eau 2021		25 000,00 €	874/735-60/-/- 20210008	25 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210008
Achat duo-bacs		8 000,00 €	876/744-51/-/- 20210009	8 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210009
Libération parts AIVE travaux		37 700,00 €	877/812-51/-/- 20210010	37 700,00 €	E. 877/961-51/-/- 20210010
RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC		29 685,00 €	426/732-54/-/- 20210011	29 685,00 €	E. 426/961-51/-/- 20210011
CUISINE POUR CLASSES MATERNELLES ECOLE DE BANDE		7 000,00 €	722/724-60/-/- 20210012	7 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210012
				20 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210013
FOUR A PAIN A LESTERNY		35 000,00 €	762/721-60/-/- 20210013	15 000,00 €	S. 762/665-52/-/- 20210013
CLOISON POUR MAISON COMMUNALE		9 000,00 €	104/723-60/-/- 20210014	9 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210014
RESTAURATION CHÂTEAU EAU NASSOGNE		90 000,00 €	874/723-60/-/- 20210015	90 000,00 €	E. 874/961-51/-/- 20210015
Réfection du chemin de Roimont + rue du cimetière Ambly		340 000,00 €	421/731-60/-/-20210016	255 124,32 €	E. 421/961-51/-/- 20210016
				84 875,68 €	S. 421/665-51/-/- 20210016
ACHAT TABLEAUX INTERACTIFS		10 000,00 €	722/744-51/-/-20210017	10 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/-20210017
AMELIORATION VOIRIES AGRICOLES A LESTERNY		280 000,00 €	630/733-60/-/-20210018	140 000,00 €	E. 630/961-51/-/- 20210018
				140 000,00 €	S. 630/665-52/-/- 20210018
ACHAT CAMIONNETTE SERVICE VOIRIE		20 000,00 €	421/743-52/-/-20210019	20 000,00 €	E. 421/961-51/-/- 20210019
ENTRETIEN DES RUISSEAUX		30 000,00 €	640/735-55/-/-20210020	30 000,00 €	E. 640/961-51/-/- 20210020
SIGNALISATION CHANTIERS MOBILES		10 000,00 €	423/741-52/-/-20210021	10 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/-20210021
TRAVAUX D'ABATTAGE		12 000,00 €	421/725-62/-/-20210022	12 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/-20210022
DEBROUSSAILLEUSE		95 000,00 €	421/744-51/-/-20210023	95 000,00 €	E. 421/961-51/-/- 20210023
MEZZANINE ECOLE AMBLY		10 000,00 €	722/723-60/-/-20210024	10 000,00 €	F.P. 060/961-51/-/-20210024
RADARS PREVENTIFS		16 000,00 €	330/744-51/-/-20210025	16 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/-20210025
ACHAT TERRAIN SCIERIE		500 000,00 €	124/711-52/-/-20210026	500 000,00 €	E. 124/961-51/-/-20210026
Aménagement aire multisports à Chavanne		320 000,00 €	7623/721-60/- / 20210027	87 500,00 €	E. 7623/961-51/-/20210027
				232 500,00 €	S. 7623/665-52/-/20210027
RESEAU DE CHALEUR ECOLE DE GRUNE		320 000,00 €	722/723-60/-/20210028	270 000,00 €	E. 722/961-51/-/20210028
				50 000,00 €	S. 722/661-51/-/20210028
ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DES EGOUTS		20 000,00 €	877/735-51/-/20210029	20 000,00 €	E. 877/961-51/-/20210029
ENTRET. VOIRIE CHEMIN THIER RENARD entre Harsin et Nassogne (PIC)		1 000 000,00 €	421/731-60/-/-20210030	1 000 000,00 €	E. 421/961-51/-/20210030
ACTION PAYS DE FAMENNE 7.5		75 000,00 €	561/522-52/-/-20210031	37 500,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210031
				37 500,00 €	S. 561/665-52/-/- 20210031
TABLES ET CHAISES POUR ECOLES		3 000,00 €	722/741-51/-/-20210032	3 000,00 €	F.P. 060/995-51/-/- 20210032



II. NOTE DE POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

La crise sanitaire déclenchée par l'épidémie de la covid-19 nous amène à nous questionner sur notre avenir, que ce soit au niveau social ou économique. Cette crise a pour bon nombre d'entre nous des conséquences économiques significatives et par corolaire des répercussions sociales importantes : baisse des revenus, hausse du chômage, baisse de la consommation voire même hausse du nombre de faillites. Toutes ces situations précaires de nos concitoyens et de nos entreprises vont impacter les finances communales, d'une part rentrées moindres par la diminution de l'IPP (Impôt des personnes physiques basé sur le revenu professionnel) et d'autre part augmentation des transferts vers le CPAS pour couvrir les aides sociales. Ces perspectives accentuent encore l'insécurité de nos moyens communaux déjà apparue avec la crise du scolyte.

Et pourtant, en dépit de cet avenir incertain, il est du devoir de la commune tout comme des autres pouvoirs publics, de participer à la politique de relance selon ses capacités budgétaires. Il apparaît que le moyen de relance le plus pertinent au niveau de la commune est de consentir des investissements dans des travaux publics tels que rénovation de voiries, rénovation de bâtiments, travaux environnementaux. De telles mesures n'ont certainement pas l'effet d'immédiateté tel que la distribution de bons d'achats ou l'octroi d'aides aux indépendants ou entreprises, mais force est de constater que le faible développement du tissu commercial local n'engendrerait pas l'effet multiplicateur escompté de ce type d'aide ponctuelle. Notre façon d'aider nos entreprises en poursuivant nos investissements plutôt que d'octroyer des dons, permet de sauvegarder et de développer l'emploi, ce qui assurera une pérennité de nos ressources via l'impôt. Il s'agit là d'un effort appréciable dans le chef de la commune, eu égard au contexte hypothétique de nos ressources et moyens financiers des prochaines années.

C'est ainsi que notre budget extraordinaire programme sur un total de 5,2 millions des investissements pour plus de 4,2 millions en travaux de réfection et entretien de voiries, d'aménagements et construction, et à la distribution d'eau.

A l'ordinaire, le budget 2021 prévoit des recettes pour un montant de 9.985.232,50 € et des dépenses pour 9.969.866,51 € à l'exercice propre.

	2021	2020 (après dernière MB)
Recettes	9 985 232,50	9 882 126,35
Dépenses	9 979 866,51	9 880 584,86
Résultats	5 365,99	1 541,49

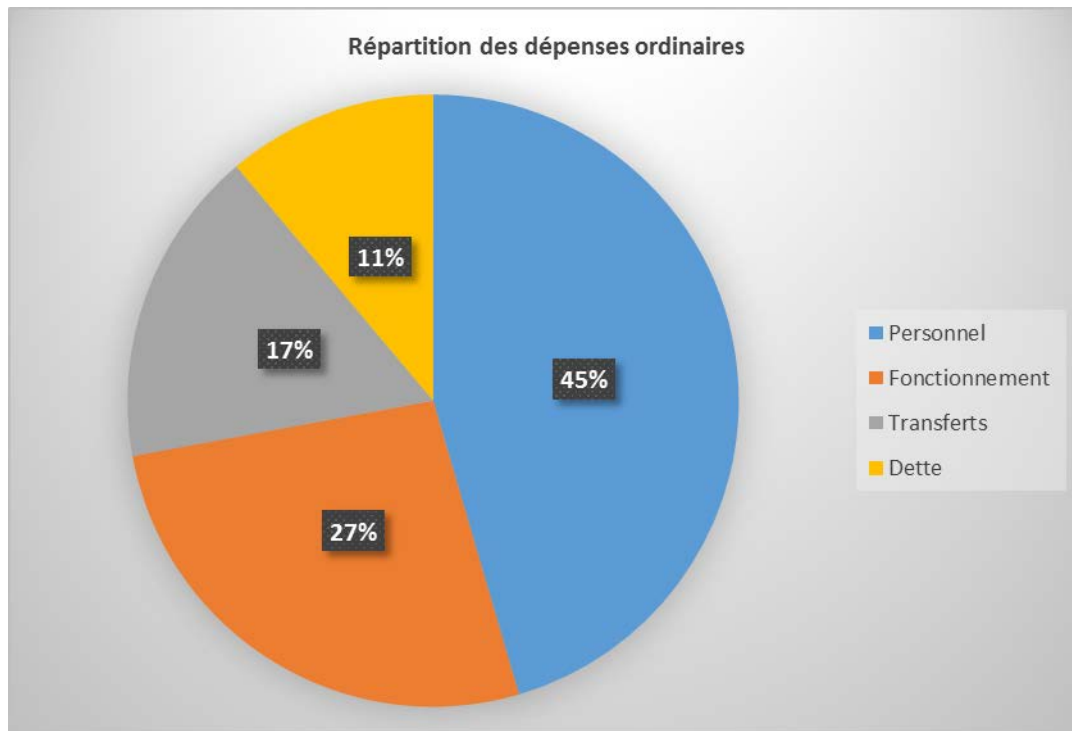
Les variations des recettes s'expliquent d'une part par l'augmentation des subventions pour le personnel des crèches et d'autre part des actions menées par notre éco-conseillère en matière d'environnement et de la gestion des déchets. Au niveau des dépenses, la différence s'explique par rapport à une

prévision de l'exploitation en plein exercice des deux crèches, adaptée en regard de l'expérience de cette dernière année.

Comme pour les années précédentes, la rigueur demeure la clé de voute afin d'appréhender l'avenir avec sérénité. Les frais de fonctionnement ont été établis avec la volonté d'en maîtriser l'évolution ; les majorations de ces postes demeureront possibles par voie de modifications budgétaires mais devront être entérinées avant d'être appliquées.

Le Bourgmestre, en charge des finances.

M. QUIRYNEN



III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2020.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, réservations des salles communales,...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

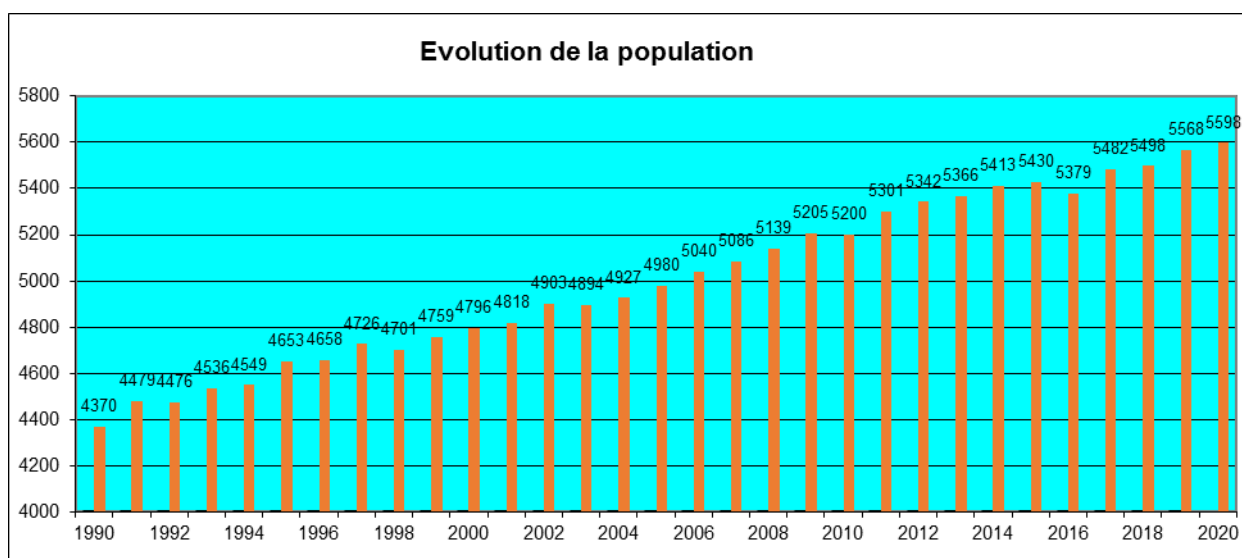
Habitants au 1^{er} décembre 2020 : **5.598**

Habitants au 1^{er} décembre 2019 : **5.551** **Belges : 5.402 - Etrangers : 196**

Chiffres par section :	AMBLY	474	BANDE	836
	FORRIERES	1.307	GRUNE	332
	HARSIN	698	LESTERNY	222
	MASBOURG	205	NASSOGNE	1.477

Cartes d'identité adultes :	264
Cartes d'identité enfants :	150
Cartes d'identité d'étranger :	50
Passeport :	51
Permis de conduire :	254





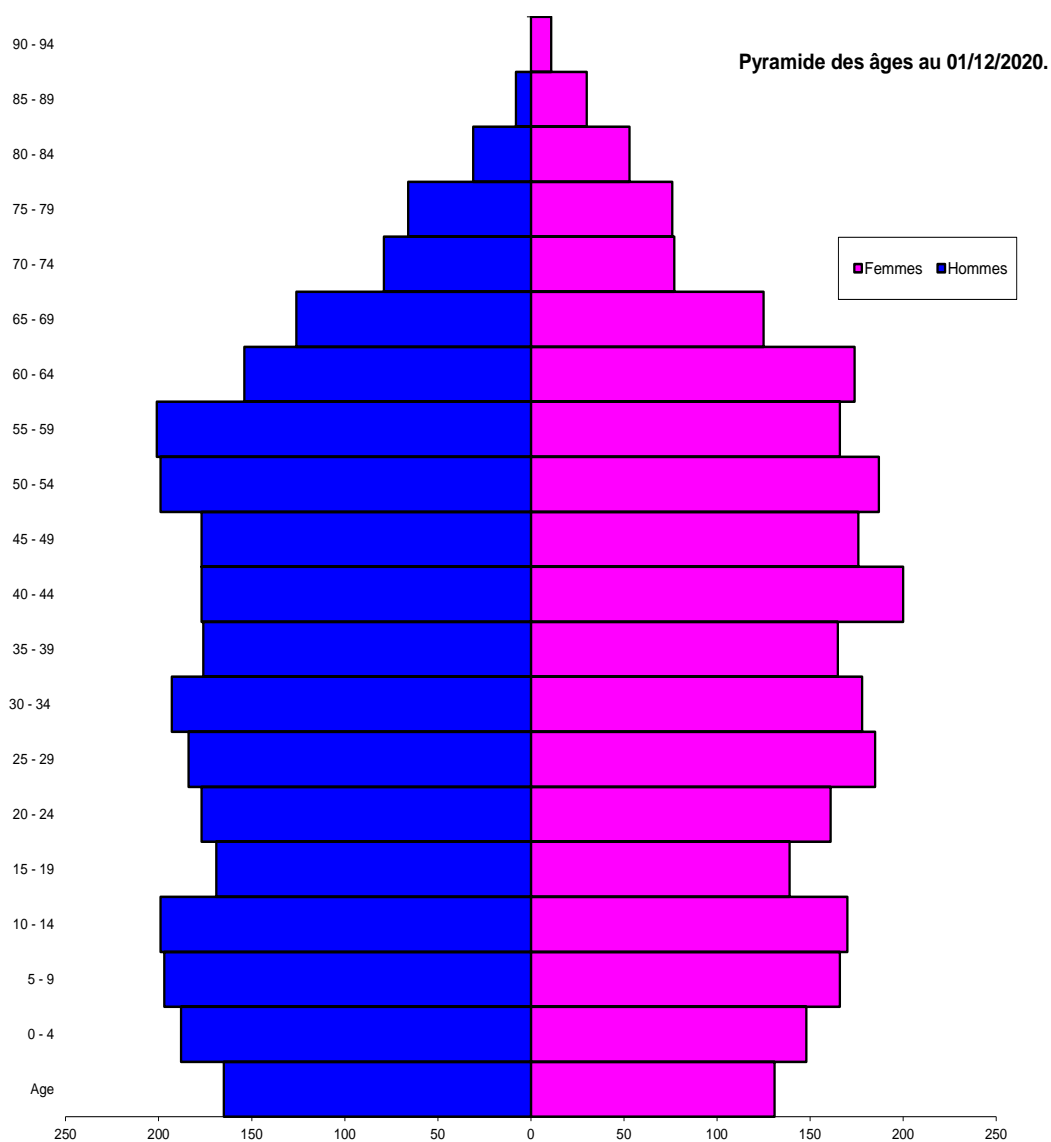
Village	01/01/1977	01/01/2000	01/12/2020	Différence par rapport au 01/01/1977	Différence par rapport au 01/01/2000
Ambly	318	407	465	46,23%	14,25%
Bande	618	677	853	38,03%	26,00%
Forrières	1 206	1 229	1 344	11,44%	9,36%
Grune	188	302	322	71,28%	6,62%
Harsin	351	486	708	101,71%	45,68%
Lesterny	229	216	234	2,18%	8,33%
Masbourg	168	214	207	23,21%	-3,27%
Nassogne	1 138	1 228	1 465	28,73%	19,30%
Total	4 216	4 759	5 598	32,78%	17,63%

INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

375 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2020, dont 364 venant d'une autre commune du royaume et 11 de l'étranger.

354 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2020, dont 329 pour une autre commune du royaume, 9 pour l'étranger et 16 rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.





B. ETAT CIVIL (au 1^{er} décembre 2020)

Naissance : 48 dont 23 garçons et 25 filles (dont 1 dans la commune)
2 transcriptions d'acte de naissance dans le registre.

Décès : 57 dont 27 du sexe masculin et 25 du sexe féminin

Divorces : 15

Mariages : 25

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance prénatale : **25**
- Reconnaissance postnatale : **1**
- Option de nationalité : **6**
- Rectification de nom : **1**
- Adoption : **0**





C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2020, le conseil communal se sera réuni à 8 reprises.

Aucune modification de sa composition.



D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1^{er} décembre 2020, à 46 reprises durant l'année 2020. Sa composition n'a pas été modifiée en 2020.

E. TRAVAUX - ANNEE 2020.

Service Marchés Publics et Patrimoine



La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est

désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation,

à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité



Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qu'y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogeables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.



Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécaniques divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »



- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts
- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie

- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC

- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande-Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics

Amélioration des voiries agricoles LOT 3 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant
- 01/04/2015 : Promesse de principe de subside au montant de 180.617,08€
- 30/04/2015 : publication
- 15/06/2015 : ouverture des offres
- 17/09/2015 : Approbation d'attribution à l'entreprise Roiseux au montant d'offre 172.669,21€ TVAC
- 08/02/2016 : Approbation du commencement des travaux à la date du 29 février 2016
- Réception provisoire : 13/12/2017
- En attente réception définitive

Amélioration des voiries agricoles LOT 4 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93€
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication
- 29/08/2016 : ouverture des offres
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76€
- 18/01/2017 : la promesse ferme des subsides
- 13/03/2017 : ordre de commencer les travaux
- 03/04/2017 : Approbation suspension des travaux
- 30/06/2017 : Approbation levée suspension

- 16/10/2017 : Approbation réception provisoire
- 2019 : En attente réception définitive

Aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015
- 12/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Lambry au montant de 200.133,78 €
- 13/11/2015 : accord du pouvoir subsidiant
- 30/11/2015 : notification du marché
- 11/01/2016 ; ordre de commencer les travaux à la date du 12 janvier 2016
- 29/08/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- 02/01/2017 : Approbation décompte final au montant de 167.551,61€TVAC
- En attente réception définitive

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
- Elaboration du projet en cours
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres
- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
- Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
- Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- Début septembre accord de la tutelle

- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres
- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots
- 29/04/2016 : Réception provisoire

Lot 1 :

24/10/2016 : Approbation du décompte final au montant de 921.323,00€

Lot 2 :

12/12/2016 : Approbation du décompte final au montant de 93.235,16€

04/11/2019 : Approbation réception définitive + main levée totale

Lot 3 :

01/08/2016 : Approbation du décompte final au montant de 137.525,18€

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : DCE d'attribution : lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- Lot 3 : à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015
- 03/04/2015 : suspension lot 1
- 11/05/2015 : levée de la suspension
- 28/08/2017 : Approbation réception provisoire Lot 1 , lot 2 et lot 3
- 23/12/2019 : Réception définitive lot 1

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC

- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 30/03/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Derricks SA Liège au montant de 305.931,26€ TVAC
- 15/06/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 31/08/2015
- 16/12/2015 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée suspension
- 23/10/2017 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée de suspension des délais
- 23/10/2017 : Approbation seconde suspension des délais
- Fin juin 2018 : Reprise des travaux
- 13/10/2018 : Fin des Travaux
- 05/02/2019 : Approbation décompte final au montant de 317 801,05 TVAC
- 17/02/2020 : Approbation réception provisoire

Aménagement d'une crèche à MASBOURG

- 29/03/2016 : Approbation des conditions et mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 02/05/2016 : Approbation d'attribution pour un auteur de projet à Mr Luc DE POTTER
- 29/05/2017 : Octroi du permis d'urbanisme.
- 16/06/2017 : Approbation des conditions et mode de passation
- 21/08/2017 : Ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation de l'attribution à l'entreprise Collignon au montant de 631.442,44€
- 04/12/2017 : Approbation date de commencement des travaux au 11/12/2017
- 29/10/2018 : Fin des travaux
- 09/11/2018 : Approbation réception provisoire
- 03/02/2020 : Approbation réception définitive + Mainlevée

Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries

PIC 1

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation

- 12/08/2015 : Publication
- 21/09/2015 ouverture des offres
- 26/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Socogetra au montant de 454.626,42 € TVAC
- 26/01/2016 notification de l'attribution
- 08/02/2016 : Approbation du début des travaux à la date du 01^{er} mars 2016
- 10/10/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- En attente réception définitive

PIC 2

Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (Masbourg -Nassogne)

Estimation 280.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 04/02/2016 : promesse ferme de subsides
- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 20/06/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 07/09/2016 : Publication
- 17/10/2016 ouverture des offres
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25€ € TVAC
- 10/01/2017 : l'accord du pouvoir subsidiant
- 06/03/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 04/09/2017 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 277.048,38€ HTVA
- En attente réception définitive

PIC 3

Fonds investissement 2013-2016 n° 3 (liaison entre Nassogne et Grune)

Estimation 110.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 30/11/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 09/11/2016 : Publication
- 16/12/2016 : ouverture des offres
- 29/12/2016 Approbation d'attribution à la SOCOGETRA au montant de 87.544,76€ HTVA
- 03/04/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 23/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 105.389,75€ TVAC
- En attente réception définitive

Fonds investissement 2017-2018

- 01/08/2016 : courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00€
- 09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 16/01/2017 : ouverture des offres
- 23/01/2017 : Approbation d'attribution au Service Technique Provincial pour un pourcentage d'honoraires de 2,34%

- 10/11/2017 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché « Travaux Entretien de voiries »
- 12/03/2018 : PV ouverture des offres
- 04/04/2018 Approbation de l'attribution à l'entreprise MATHIEU SA au montant de 604.349,60 HTVA
- 22/05/2018 : Approbation date de commencement des travaux à la date du 04 juin 2018
- 22/10/2018- 29/03/2019 : suspension des travaux
- 21/10/2019 : Approbation du décompte final au montant de 669 330,20€TVAC
- 21/10/2019 : Approbation réception provisoire
- En attente réception définitive

Entretien des collecteurs d'égouttage avec l'AIVE

- 20/12/2017 : Délibération confiant l'AIVE le soin de lancer un marché de curage et d'entretien des réseaux d'égouttage.
- 16/06/2018 : Convention avec l'AIVE pour l'entretien et le curage préventifs des réseaux d'égouttage
- 16/04/2018 : Approbation de l'attribution par l'AIVE à l'entreprise SM Renotec
- 01/05/2019 -31/05/2019 : réalisation des travaux
- Réception provisoire
- En attente réception définitive

Réparation du pont « Fange Amelette entre Grune et Harsin

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.60%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement
- En attente réception définitive

Réparation du pont, Rue Tahée à BANDE

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.65%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché

- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement
- En attente réception définitive

Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne

- Estimation des travaux : 120.000€
- Subside : 75%
- 20/12/2017 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 14/05/2019 : Promesse ferme de subside au montant de 85360€
- 01/07/2019 : Attribution à l'entreprise Collignon au montant de 105.497,58€
- 02/09/2019 - 30/09/2019: Réalisation des travaux
- 22/09/2020 : Approbation du décompte final au montant de 87 188.08€
- 19/10/2020 ; Approbation réception provisoire et main levée partielle

PIC 2019-2021 Plan d'investissement communal - entretien de voiries Chemin Thier Renard et Chemin de Roimont:

Auteur de projet

- Estimation des travaux : 15.000€
- 24/01/2019 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consultées
- 11/03/2019 : Attribution à l'entreprise Direction des Services Techniques (DST) avec un pourcentage d'honoraires de 2.68%

Rénovation de la salle saint pierre à GRUNE

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- Salle Saint-Pierre S. David
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché
- 30/12/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 24/04/2017 : Ouverture des offres
- 16/10/2017 : Approbation d'attribution à HONS au montant de 610.290,03€HTVA
- 19/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 19 mars 2018
- 2019 : Travaux en cours de réalisation
- 02/12/2019 : Approbation d'un délai supplémentaire de 10 jours ouvrables
- 21/12/2020 : Approbation réception provisoire

Transformation de la maison de village de NASSOGNE en cabinet médical rural

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet

- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP architecture pour un pourcentage de 8.75%
- 25/07/2018 : Approbation d'une subvention de la Région Wallonne de 76230 €
- 04/06/2019 : Octroi permis d'urbanisme
- 01/10/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 25/11/2019 : ouverture des offres
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à la société HONS au montant de 205.214,89€
- 13/01/2020 : Approbation de la date de commencement des travaux au 02 Mars 2020
- 21/12/2020 : Approbation de la réception provisoire

Entretien des cours d'eau 3^{ème} catégorie :

Achat mobilier pour les salles :

- 29/01/2020 : DCC Approbation conditions et modes de passation marché
- 03/02/2020 : DCE : Approbation des firmes à consulter
- 06/04/2020 : DCE approbation attribution Lots 1 et 3 à la Société Lepage aux montants respectifs de 14.725€ HTVA et 1.640,00€ HTVA.
- Le lot 2 à la société METAFOX au montant de 13.652,70€ HTVA
- 15/06/2020 : Lot 2 Approbation décompte final et réception provisoire
- 24/08/2020 : Lots 1 et 3 Approbation décompte final et réception provisoire

Remplacement des châssis aux logements sociaux à Masbourg

- 29/01/2020 : DCC Approbation des conditions et modes de passation du marché
- 03/02/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter
- 18/05/2020 : DCE Attribution du marché à Laurent PIERRE au montant de 23.980,00€ HTVA
- 19/10/2020 : Approbation réception provisoire

Remplacement des couvertures-mur de l'église de Lesterny

- 05/04/2020 : DCE Approbation des conditions et modes de passation du marché + firme
- 13/07/2020 : DCE Attribution du marché à la marbrerie Van Den Bogaert au montant de 10.334,76€ HTVA

Remplacement des corniches au presbytère de Nassogne

- Estimation : 10.000€
- 28/10/2019 : Approbation conditions et mode de passation du marché
- 18/11/2019 : Ouverture des offres- Les offres dépassent l'estimation (+/- 20.000€)
- 21/09/2020 : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 19/10/2020 : ouverture des offres
- 03/11/2020 : DCE Attribution du marché à Mr F. Delnaux au montant de 18385,00 HTVA

Installation de columbarium dans les cimetières de l'entité

- 06/04/2020 : DCE Approbation des conditions et Modes de passation du marché + firmes
- 18/05/2020 ; DCE Attribution du marché à la Société STRADUS au montant de 12.249,20€ HTVA

Chapitre 2 : **Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal**

Forêt : ETAT 113 :

- 07/12/2020 : au montant de travaux de 20.520,00 €

Transformation d'un bâtiment en logement, Rue des Alliés à FORRIERES

- 27/04/2017 : Approbation condition et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 12/06*2017 : Approbation d'attribution de l'auteur de projet à Serge DAVID pour un pourcentage d'honoraire de 5.6%
- 01/04/2019 : Approbation des conditions et modes de passation pour un marché de service pour l'estimation et la mise en vente du bâtiment
- 24/06/2019 : Approbation marché de service au notaire Michel Jacquet

- 14/10/2019 : Approbation procédure de mise en vente du bâtiment
- 25/11/2019 : Apposition des avis de vente
- 21/09/2020 : DCC approbation offre d'achat de Mr Tahiri au montant de 70.000€
- Décembre 2020 : Signature du compromis de vente au montant de 70.000€

Transformation et extension du complexe sportif de FORRIERES

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 26/12/2017 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet ASS. MOM. Synergie Architecture SPRL-Lacasse-Monfort SPRL pour un pourcentage d'honoraires de 9.65% TVAC
- 16/01/2019 : Octroi permis de bâtir
- 24/08/2020 : DCE : Approbation des conditions et mode de passation corrigée selon les remarques d'Infrasports

Aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale de NASSOGNE

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP Architecture pour un pourcentage d'honoraires de 5,75%.
- 20/03/2019 : CBE Approbation avenant 1 -stabilité
- 23/03/2019 ; CBE Approbation avenant 2 - Etude de faisabilité pour l'étude d'un plan de masse et circulations du Site de la Place communale à 6950 Nassogne.
- Projet PIC 2019-2021
- 11/05/2020 : DCE Approbation de l'esquisse

Création d'une halle sur la place de Forrières

- Estimation : 15.000€

- 02/09/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 25/10/2019 : ouverture des offres
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à l'association momentanée Arearchitects-Chariot-ASB Buro
- En attente du dossier de demande de permis d'urbanisme

Entretien de voiries agricoles - Désignation d'un auteur de projet

- Estimation : 10.000€
- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter
- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%

Réfection de voirie agricole sur BANDE (PHASE1)

- Estimation : 44048,84 €
- 06/11/2019 Approbation des conditions et mode de passation du marché par le Conseil Communal
- 13/07/2020 : Approbation des firmes à consulter et lancement de la procédure de marché
- 31/8/2020 : ouverture des offres
- 14/09/2020 : Attribution du marché à la société Lambry au montant de 47.907,40€
- En attente de l'approbation du pouvoir subsidiant

Amélioration de voiries à AMBLY

- Estimation : 101.251,71 €
- 06/11/2019 Approbation des conditions et mode de passation du marché par le conseil communal
- 28/02/2020 : publication du marché
- 30/03/2020 : ouverture des offres
- 13/07/2020 : Approbation du marché à la Société Luxgreen au montant de 93.275,03€
- 24/08/2020 : approbation de la date de commencement des travaux le 1^{er} septembre En attente réception provisoire

Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur

Convention des maires :

Mail du 08/12/2020 accordant un futur subside de ± 50.000€

- 11/11/2020 : Approbation des conditions et mode de passation pour le marché d'auteur de projet
- 16/11/2020 : Approbation par le Collège des firmes à consulter
- 07/12/2020 : Ouverture des offres
- 14/12/2020 : Attribution à Etudes Techniques sprl pour un % d'honoraires de 8%

Installation d'un filtre à Bande pour le service DE

- 11/11/2020 : DCC approbation des conditions et modes de passation du marché
- 16/11/2020 : Approbation des firmes à consulter
- 14/12/2020 : ouverture des offres

Plan d'évacuation pour les bâtiments scolaires

- 07/12/2020 : DCE Approbation du marché à la Société VYDIAS au montant de 6.094,80€ HTVA

Restauration du château d'eau de NASSOGNE

- 11/11/2020 : DCC Approbation des Conditions et modes de passation du marché
- 16/11/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter

Remplacement des éclairages publics 2020**Phase 1 :85 point lumineux (Masbourg et Lesterny)**

Estimation : 35.000€

**Remplacement des éclairages publics 2021****Bande -Grune-Mormont**

Estimation : 35.000€

Chapitre 3 : Travaux projetés

RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :**Année 2018/2028 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail en collaboration avec la FRW**

- 15/02/2019 : Approbation des conditions et modes de passation du marché pour l'élaboration d'un Programme Communal de Développement rural
- 19/02/2019 : Approbation des firmes à consulter
- 09/04/2019 : Attribution du marché à la Société IMPACT pour un montant de 45.000 HTVA
- 2019 : Etat des lieux+ réunions dans différents villages et sur différentes thématiques

Création de cheminements piétons à Forrières + station d'épuration**Achat équipement audio et vidéo pour l'Administration**

Estimation : 50.000€

Four à pain à Lesterny

Estimation : 35.000€

Réfection du Chemin de Roymont

Estimation : 340.000€ en partie subsidiée

Entretien des ruisseaux

Estimation : 30.000€

Travaux d'abattage

Estimation : 12.000€

Mezzanine école d'Ambly

Estimation : 10.000€

Entretien extraordinaire des égouts

Estimation : 20.000€

Entretien Voirie Chemin Thier Renard, entre Nassogne et Harsin

Estimation : 1.000.000€ dans le cadre du PIC

Installations de cuisines dans les classes maternelles de l'école de Bande**Remplacement des éclairages publics 2021 (Bande-Grune-Mormont)**

Estimation : 35.000€

Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés**Eclairage public :**

- Placement d'un candélabre avec foyer LED, Rue des Clusères à NASSOGNE au montant de 1.159,81€ TVAC
- Remplacement de 20 coffrets guirlande et ajout de 3 coffret Rue Principale à AMBLY au montant de 5.070,96€
- Démontage d'un point lumineux et remplacement d'un poteau, Rue du Basteau à FORRIERES au montant de 2.699,60€
- Déplacement d'un luminaire (Chemin de la Mouchonnière, 11 vers le poteau situé, rue Principale, 70 à Ambly au montant de 229,07€
- Remplacement d'un candélabre accidenté, rue de la Ramée à FORRIERES au montant de 1.494,69€

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

- | | |
|---|--------|
| 1. Fossés en forêt | |
| 2. Fossés en divers endroits de la Commune | |
| 3. Peler les accotements en divers endroits de la Commune | |
| 4. Peinture école de Lesterny | 600€ |
| 5. Pose de faïence école d'Ambly | 300€ |
| 6. Pose de berges en pierres pour les pêcheurs à l'étang de Nassogne | 2000€ |
| 7. Fabrication d'un porte- drapeaux métallique au cimetière d'Ambly | 200€ |
| 8. Rampe d'accès PMR à l'école de Bande | 1500€ |
| 9. Traitements antirouille des bennes des 3 Renault Master | 1000€ |
| 10. Refaire les nids de poule au Compomac | 4000€ |
| 11. Rénovation d'une roulotte pour les marchés de Forrières | 1000 € |
| 12. Confection de charriots pour les tables et chaises de la salle Saint Pierre | 400€ |
| 13. Fabrication d'une compostière 2cole d'Ambly | 200 € |
| 14. Local Pêche Forrières : Maçonnerie-porte métal + électricité | 1400€ |
| 15. Fabrication de meubles pour les écoles | 800€ |

16. Rénovation électricité église de Forrières	600€
17. 2 portiques publicitaires « Mémorial Bande »	500€
18. Peinture vestiaires hall omnisports	200 €
19. Electricité local communal	200€
20. Ajout de prises pour 3 X 20 foot de Nassogne	150 €
21. Pose de 50 m de tuyaux diam.30 égouttage, route de Bure	1200€
22. Rejointoyage des filets d'eau à Bande	1500 €
23. Peinture châssis Ecoles Grune-Lesterny-Ambly	1000€
24. Rénovation église de Charneux (plafonnage, peinture, toiture, châssis)	2500€
25. Pose de 14 poteaux en azobé devant l'école de Bande	1500 €
26. Pose de nouveaux couvre-mur Hall omnisports	600 €
27. Pose de 30m de filets d'eau, Rue Inzehambay	2000€
28. Pose de 50m de filets d'eau + tuyaux Ø30 + 2 avaloirs habitat groupé Forrières	4000€
29. Enherbement des cimetières Nassogne-Grune-Charneux	3200€
30. Nouvelle balustrade pont du foot de Forrières	2000€
31. Pose de 150m de filets d'eau à Ambly	3000€
32. Joints sur la route en béton Ambly	1500€
33. 2 portiques au monument à Bande	500€
34. Réparation du plafond du presbytère de Bande	300€
35. Divers travaux aux Bisounours	3000€
36. Divers Travaux aux petites Chouettes	2500€
37. Création d'une chambre de visite pour égouttage, Rue Entre-Deux Bances	1000€
38. Pose de 100m de filets d'eau + avaloir, rue Fonzay	2500€
39. Cloison + double porte local photocopieuse	1500€
40. Rénovation de la salle audio école de Bande (transformation en dortoir pour les maternelles- Enlever le tapis pour remettre un plancher et repeindre le tout)	1000€
41. Création d'un plan incliné PMR école d'Ambly	700€
42. Nouvelle toiture au local pêche de Forrières	1800€
43. Remplacement d'autobloquant école de Bande vers plaine de jeux	1000€
44. Réparation de la terrasse du pavillon Van Malkot	500€

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

- 1 : Nombre de raccordements/ changement compteurs/compteurs plomb : 50
- 2 : Extension conduite à Forrières rue Grand Pré de 78m
- 3 : Extension de la conduite, Route d'Ambly à FORRIERES de +/- 250m
- 4 : Extension de la conduite, rue de Marche à NASSOGNE (projet Delzandre)
- 5 : Extension, rue du Stoquet et Route de Bastogne +/- 95m
- 6 : Remplacement de la conduite, route Nationale 4 et Rue Tahée
- 7 : Nouvelle Chambre à vanne Grande à HARSIN
- 8 : Diverses réparations fuites, accident,

Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.



- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.

Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

1. Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans +/- 4000€

Travaux divers

- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- Remplacement de la conduite d'eau, Rue de Lahaut à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly
- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Remplacement de revêtements hydrocarbonés sur plusieurs voiries de l'entité
- Aménagement des trottoirs autour de l'église de Nassogne

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

A) LOTISSEMENT COMMUNAL DE HARSIN

Prix de vente des lots 5 à 8 (28€ le m²)

Lot 6	19 ares 17 cas	53.676€	DCE Offre d'achat du 29/06/2020	Acte Mr MICHA du 17/11/20
-------	----------------	---------	---------------------------------	---------------------------

B) Achat-Location de terrains communaux

DCC 14/10/2019 Mise en vente de l'immeuble, des Alliés, 41 à 6953 FORRIERES (ancienne maison communale)	Mr TAHIRI Beckim 6900 MARLOIE	Ancienne maison communale Forrières A n° 155R2	70.000€ DCC du 21/09/2020 Acte passé le fin 2020
Contrat de bail Commune/Asteria	ASTERIA Belgicastraat, 9 bte1	Forrières B n° 197R Rue des Alliés	48.000€/an

DCC du 16/03/2020 Pour le placement d'une antenne GSM	1930 ZAVENTEM		
Contrat de bail Commune/Asteria DCC du u 16/03/2020 Pour le placement d'une antenne GSM	ASTERIA Belgicastraat, 9 bte1 1930 ZAVENTEM	Lesterny C n° 171B Rue du Point d'Arrêt	22.000€/an
Achat d'un excédent de voirie (1a17ca), Rue de Mormont 6953 MASBOURG Acte du 29 mai 2020	Mr et Mme SPOTE- DUTERME Rue Noël 1944, 14 6900 ON	Nassogne DIV 8Masbourg section A n° 204K	3510€
Achat de parcelles appartenant à la Famennoise DCC du 21/09/2020	Commune de Nassogne	Nassogne A n°955 ^c , 955D et 955 ^e pour une contenance de 1ha33a40ca	135.000€

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2020.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
BANDE	25 (+ 1)	45 (- 1)
FORRIERES	24 (- 1)	56 (- 3)
LESTERNY	9 (- 1)	18 (- 5)
Ecole de la Wamme		
AMBLY	35 (+ 4)	57 (+ 2)
HARSIN	14 (- 7)	30 (=)
GRUNE	17 (=)	35 (- 2)
NASSOGNE	20 (+ 3)	53 (-3)
	145	306

Soit un total général de **438** élèves contre **451** en 2019 (- 13).

Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 31 mars 2020 accordant les subventions-traitements pour l'année scolaire 2019 - 2020.

- 2 emplois de directeur d'école
- 19 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 13 périodes
- 16 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 32 périodes de maître d'éducation physique
- 10 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial +é
- 10 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique donnée par un maître spécial
- 1 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 24 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 18 périodes organiques de psychomotricité



- 10 emplois temps plein d'instituteur maternel

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 2 périodes organiques de psychomotricité

EN MOINS :

- 17 périodes d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 1 période de morale donnée par un maître spécial
- 1 période de religion catholique donnée par un maître spécial
- 1 période de philosophie et de citoyenneté donnée par un maître spécial

H. BIBLIOTHEQUE

Chiffres arrêtés au 1/12/20

1. Les prêts et renouvellements

	FICTION	DOCUMENTAIRE	JEUX	TOTAUX
Jeunesse	6.824	1.134	/	7.958
Collectivités	3.695	647	527	4.869
Adultes	2.942	224	101	3.267
				16.094

Soit, un total de 3.267 prêts payants -> 980,10€

Les chiffres sont beaucoup plus bas que les années antérieures pour plusieurs raisons :

- ↳ La bibliothèque est restée fermée 9 semaines complètes lors du premier confinement.
- ↳ Les passages de classes ont été fortement diminués : pas de passages en mars, avril, mai, juin. Tentative de reprise (7 classes en octobre)
- ↳ Beaucoup moins de prolongations : au vu de la situation sanitaire, les ouvrages pour la jeunesse sont d'office en prêt pour une période de 8 semaines.

2. Les lecteurs

2.1. Lectorat

Moins de 18 ans et étudiants	1064
Collectivités	99
Adultes	454
TOTAL	1617

A nouveau les chiffres sont en légère baisse (environ 150 lecteurs de moins que l'an dernier). Ceci s'explique en partie par :

- ↳ Pas de réelle reprise des passages de classes : les nouveaux élèves arrivés n'apparaissent donc pas dans notre listing
- ↳ Afin d'éviter les manipulations, nous n'encodons pas systématiquement tous les lecteurs (par exemple pour les fratries, nous prêtons à ceux déjà inscrits)
- ↳ Lors du confinement, nous avons supprimé les lecteurs inactifs depuis plusieurs années

Remarque : depuis la réouverture au mois de mai, nous comptons 34 nouveaux lecteurs.

2.2. Groupes scolaires

En janvier et février, les classes venaient toujours de manière régulière, c'est-à-dire un passage par mois pour une animation ludo-pédagogique et ensuite des emprunts de livres.

Une animation dure en moyenne 1h30.

Suite aux mesures sanitaires, nous avons tenté une reprise des classes avec adaptation en octobre, mais après deux semaines, les passages scolaires ont été suspendus.

Classes concernées :

- ↳ Ecole Communale de Nassogne - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Nassogne - 5-6
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - Grand maternelles
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 1-2
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 3-4
- ↳ Ecole Communale d'Ambly - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Bande - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Bande - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Bande - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Bande - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Bande - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 4-5-6
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Grune - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Grune - 1-2-3
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Primaires
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - Maternelles
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - Primaires



En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour diverses actions :

- ↳ Prix littéraires
- ↳ Rallye lecture
- ↳ Prêt de « malles » de livres (environ 50 livres à disposition des enfants au sein de la classe)
- ↳ Prêt de livres en multiples exemplaires (lecture commune)
- ↳ Recherche et prêt de livres et de jeux selon les thèmes abordés
- ↳ Encadrement lors d'activités telles que des rencontres avec des auteurs
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - 4-5-6
 - ➔ A partir de septembre ces deux derniers groupes sont regroupés (suite aux changements d'enseignants)

2.3. Collectivités

Nous constatons que chaque année, de plus en plus d'associations, d'enseignants et d'autres groupements utilisent les services de la bibliothèque pour emprunter des livres et des jeux ; mais aussi profiter d'animations spécifiques.

Quelques collectivités :

- ↳ Enseignants titulaires et non-titulaires travaillant dans l'entité de Nassogne, mais également dans les communes avoisinantes
- ↳ Futurs enseignants (étudiants en stage)
- ↳ Maîtres spéciaux
- ↳ Plaines de vacances
- ↳ Garderies d'école + celle du mercredi après-midi
- ↳ Centre culturel
- ↳ OCT
- ↳ Village d'enfants
- ↳ IMP
- ↳ Andage
- ↳ CPAS
- ↳ Homes
- ↳ Mamys conteuses et Mamys Chronos
- ↳ Crèches
- ↳ Gardiennes encadrées et co-accueil
- ↳ animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides natures, Fourneau-Saint-Michel...)
- ↳ animateurs de soirées jeux
- ↳ ...

3. Les horaires

En janvier 2020, suite à notre demande de reconnaissance, nous avons étendu les plages horaires de la bibliothèque, offrant ainsi 22 heures d'ouverture au public :

- ↳ Mardi : 9h00-16h00
- ↳ Mercredi : 14h00-19h00
- ↳ Jeudi : 13h00-17h00
- ↳ Vendredi : 17h00-19h00

✦ Samedi : 13h00-17h00

Le dernier samedi du mois, la bibliothèque ferme ses portes à 16h00 afin d'accueillir au mieux les participants à l'activité « Les histoires du Tapis ».

Par ailleurs, la bibliothèque accueille des classes de l'entité tous les mercredis, jeudis et vendredis matins (8h45-11h45) et certains vendredis après-midi (13h30-15h00) + 4 classes durant les heures d'ouverture pour pouvoir satisfaire tout le monde.

Au vu des mesures sanitaires, la bibliothèque fonctionne en service take-away depuis la mi-mai. Les lecteurs sont donc accueillis les mardis, les mercredis, les jeudis et les samedis après-midi.

La bibliothèque passera ainsi à 22 heures d'ouverture au tout-public.

4. Les projets et les animations

4.1. Les projets scolaires

Comme nous l'avons souligné lors de la rédaction de notre PQDL, les projets scolaires tiennent une grande place dans la vie de la bibliothèque.

4.1.1. Animations scolaires à la bibliothèque

Jusqu'au premier confinement, les animations scolaires se sont déroulées dans les locaux de la bibliothèque : pour des classes de primaire et de maternelle.

Il s'agit, comme depuis des années, d'animations ayant un but ludopédagogique permettant aux enfants de découvrir les livres et d'emprunter en fin d'activité. Ces animations, toujours différentes, partent de livres modernes et offrent aux enseignants qui le souhaitent d'enrichir et compléter leur programme « lecture » !



Les animations durent environ 1h30 et s'étalent habituellement de mi-octobre à mi-juin.

4.1.2. Prix Joker

Malheureusement, il était impossible d'animer les jeux au sein des diverses classes de l'entité tout en respectant les règles d'hygiène.

Cependant, une classe maternelle a demandé le lot de jeux afin de les présenter à ses élèves.

4.1.3. Projet Chronos

En 2020, pas de changement à l'horizon

- ✦ 1 classe partenaire
- ✦ Des rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires
- ✦ 1 rencontre d'auteur en février : Michel Van Zeveren. Grand succès !

Pas de reprise pour le moment, mais les mamys, les enseignantes et les élèves n'attendent que cela !

4.1.4. Prix Versele / Petite Fureur / Autres sélections littéraires pour la jeunesse

Chaque année, la bibliothèque achète les livres sélectionnés par les incontournables prix. Les classes demandeuses peuvent les emprunter afin de voter.

Nous constatons que de plus en plus de classes sont demandeuses... en effet, les lectures en multiples exemplaires, les rallyes lectures et autres activités du genre permettent de compenser un peu l'absence d'animations scolaires au sein de la bibliothèque.

4.2. Projets jeux

Au vu des prêts de jeux de société, nous pouvons affirmer que la ludothèque est un service qui convient tant aux collectivités qu'aux particuliers.

En parallèle, les bibliothécaires continuent de se « former » en participant régulièrement aux soirées proposées par le magasin La Poule aux Jeux d'Or et les quelques formations organisées via notre bibliothèque centrale.

4.2.1. Soirées jeux de société

En 2020, la bibliothèque a proposé 2 soirées jeux : une en février, avec l'organisation habituelle ; l'autre en septembre avec des mesures précises (1 animateur par table, pas de partage de jeux d'une table à l'autre, nombre de participants limité, distance entre les groupes de joueurs, masques, gel hydro-alcoolique, pas d'espace ravitaillement...)

Ces deux séances se sont très bien déroulées et malgré les adaptations, les joueurs de septembre étaient ravis !

4.2.2. Animation aînés

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.

4.2.3. HENALLUX

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.



4.2.4. Après-midi jeux

Le confinement a été le moment pour les bibliothécaires de remettre en question les diverses animations et ainsi de faire évoluer les projets.

C'est ainsi qu'en septembre, nous avons lancé pour la première fois une après-midi jeux destinée aux enfants d'âge primaire (3-4 / 5-6). Durant 3 heures, les participants ont pu ainsi découvrir des jeux de société adaptés à leur tranche d'âge.

Nous pensons donc maintenir cette activité en 2021.

4.3. Esperluette

L'atelier de lecture à voix haute pour adolescents se décline à présent : atelier traditionnel et projet ELEONORE (réalisation d'un livre audio).

4.3.1. Atelier

Malheureusement, les répétitions de l'année scolaire 2019-2020 ont dû s'arrêter net et la représentation annuelle a été annulée suite au coronavirus.

Cependant, 9 des 14 jeunes se sont donc rendus à la capitale, un dimanche, afin de profiter de l'excursion à la Foire du Livre !



En septembre, nous avons repris les répétitions pour les deux groupes (dès 10 ans et dès 13 ans)... à notre grand regret l'atelier a été temporairement suspendu!

4.3.2. Eleonore

Pour cette action citoyenne (enregistrement d'un livre audio par et pour des adolescents) nous relevons cette année :

- ↳ 32 jeunes lecteurs
- ↳ une centaine d'heures d'enregistrement et un peu + de montage

Suite au coronavirus, peu de groupes se sont lancés dans ce projet cette année, c'est ainsi que nous avons accepté de réaliser DEUX livres audio.



Fin novembre, nous avons lancé un petit sondage auprès des jeunes participants et nous constatons que leurs motivations sont essentiellement : la solidarité et le partage.

Quand nous leur demandons comment améliorer le projet ils nous répondent qu'ils souhaitent encore plus d'enregistrements ! Cela tombe plutôt bien, car le 22 décembre, nous allons nous lancer dans des enregistrements à échelle locale, axés sur l'histoire locale et surtout les promenades touristiques... Ce projet est encore en construction, mais à l'heure où nous rédigeons ce dossier, 16 jeunes se sont déjà engagés à y participer !

4.4. Stages



Les usagers de la bibliothèque demandent de plus en plus souvent des périodes de stage.

Donc, en 2020 nous avons proposé un total de jours de stage pour enfants et adolescents.



Parmi ces stages, nous soulignons quatre journées de déplacements, au Laid Trou et à Bruxelles. Il s'agit quelques fois de déplacements à but ludique (Escape Game, jeu d'énigmes créé par nos soins, Blind Test réalisé par l'une de nos étudiantes...) mais aussi à but culturel (visite d'une ville, d'un musée...)

Plus les années passent et plus nous constatons qu'il est essentiel d'emmener nos jeunes participants en ville et dans des lieux culturels car pour certains, c'est la seule occasion d'y aller ! ...).

4.5. Avec le Centre Culturel

Le Centre Culturel reste un des partenaires privilégiés de la bibliothèque.

4.5.1. Quoi d'Neuf ?

Six fois par année, la bibliothèque rédige des textes pour la traditionnelle revue... sensibilisation à la lecture et aux jeux ; échos d'activités et publicité Six fois par année, la bibliothèque rédige des textes pour la traditionnelle revue... sensibilisation à la lecture et aux jeux ; échos d'activités et publicité.

En 2020, moins de parutions, mais chaque numéro avait bien un petit article lié à la vie de la bibliothèque.

4.5.2. Place aux enfants

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.

4.5.3. Parcours d'artistes

Habituellement, les locaux de la bibliothèque sont occupés par nos lecteurs-artistes lors de ce week-end festif. Mesures sanitaires obligent, cette année, nous avons accueilli nos 3 jeunes exposants dans de petits chalets sur le parking !

Une très chouette expérience qui pourrait être réitérée de la sorte lors des prochaines éditions !

De plus, pour l'inauguration de l'activité, l'équipe de la bibliothèque et celle du Centre culturel ont proposé un spectacle-débat autour de la bande dessinée « Silence » de Comez.

4.6. Projets animations spécifiques



4.6.1. Les Histoires du tapis

Une animation lecture agrémentée d'un jeu et/ou bricolage ainsi que d'un léger goûter.

Une animation instaurée en collaboration avec le CPAS.

En 2020, seules deux séances ont pu voir le jour... Comme nous l'avons dit plus haut, cette année particulière nous a permis de

repenser nos activités. Les « Histoires du Tapis » existent depuis 2012 et n'ont pas beaucoup évolué, cependant nous constatons que pour certains parents, l'instant lecture-jeu-bricolage mensuel était vite devenu une garderie.

Nous pensons donc qu'il sera essentiel d'adapter les « Histoires du Tapis » en limitant la tranche d'âge et en rendant l'activité moins régulière.

4.6.2. Accueil IMP

Cette année, deux demi-journées d'animation étaient prévues (une au printemps, une en été) ... Malheureusement, le coronavirus n'a pas épargné ces deux séances qui ont dû être annulées.

4.6.3. Andage

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.

4.6.4. Petits déjeuners littéraires

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.

Cependant, dans la série des activités repensées durant le confinement, nous pensons que ces rencontres littéraires ne se feront plus nécessairement sous forme de petit-déjeuner, mais parfois sous forme d'apéro littéraire, permettant ainsi de contenter plus de lecteurs !

4.6.5. Prix Farniente

Pour l'année scolaire 2019-2020, deux comités, chacun composés de 5 lecteurs, avaient été créés pour répondre aux questions éliminatoires et participer à la finale de ce prix pour adolescents. Plusieurs réunions de préparation avec les participants et deux journées « finales » 100% en ligne ont eu lieu. Ainsi, malgré le confinement les adolescents ont pu participer à ce jeu-concours jusqu'au bout ! Une belle opportunité pour nos deux équipes car elles ont toutes les deux été gagnantes dans leur catégorie !

Pour l'année scolaire 2020-2021, deux nouveaux comités se sont lancés dans l'aventure (11 participants à présent), actuellement, une seule rencontre a été nécessaire car nous tentons de gérer un maximum via les réseaux sociaux.

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.

4.6.6. Rondes de Noël

Malheureusement, cette animation a été annulée suite au coronavirus.

4.6.7. Vœux en partage.

En décembre 2019, nous avons proposé une journée aux enfants de primaires durant laquelle ils pouvaient profiter de jeux de société et surtout créer plus de 120 cartes de vœux destinées à être envoyées aux aînés isolés de notre commune. Une vingtaine de participants se sont pris au jeu.

Durant le mois de janvier, les retours des aînés étaient nombreux, que ce soit de vive voix ou en nous envoyant des cartes en retour.

Il nous semblait donc essentiel de réitérer l'expérience en 2020, même si cela nécessite quelques adaptations spéciales coronavirus !

Ainsi, nous avons programmé deux séances afin de limiter les contacts... une vingtaine d'enfants sont déjà inscrits !

5. La bibliothèque en (dé)confinement

Durant le premier confinement, la bibliothèque était totalement à l'arrêt. Les bibliothécaires en ont profité pour :

- ↳ Établir un nouveau plan de classement pour les livres d'histoire et de géographie
- ↳ Modifier le rangement des contes pour enfants
- ↳ Changer les cotes de rangement des livres pour bébés et des premières lectures
- ↳ Effectuer un grand élagage dans les albums et les bandes dessinées pour la jeunesse
- ↳ Rattraper le retard dans les plastifications de documents et le catalogage
- ↳ Mettre à jour le fichier lecteur : supprimer les lecteurs inactifs depuis plusieurs années
- ↳ Proposer des concours en ligne via les réseaux sociaux (dont un via des défis hebdomadaires)
- ↳ Revoir la décoration des bacs en section jeunesse
- ↳ Désinfecter les livres pour la jeunesse
- ↳ Faire de la veille afin de compléter nos achats
- ↳ Préparer la reprise (animations et autres)

Depuis le 19 mai, la bibliothèque a réouvert ses portes en take-away : un système qui convient parfaitement à la majorité de nos lecteurs. Ainsi, **1289 rendez-vous** ont été pris entre le 19 mai et le 8 décembre (qu'il s'agisse de lecteur solo, de familles nombreuses, d'enseignants pour une classe...). Nous pouvons donc affirmer que ce système de prêts fonctionne correctement et est indispensable.

5.1. Autres services

Durant le premier confinement, la bibliothèque était totalement à l'arrêt. Les bibliothécaires en ont profité pour :

- ↳ Établir un nouveau plan de classement pour les livres d'histoire et de géographie
- ↳ Modifier le rangement des contes pour enfants
- ↳ Changer les cotes de rangement des livres pour bébés et des premières lectures
- ↳ Effectuer un grand élagage dans les albums et les bandes dessinées pour la jeunesse
- ↳ Rattraper le retard dans les plastifications de documents et le catalogage
- ↳ Mettre à jour le fichier lecteur : supprimer les lecteurs inactifs depuis plusieurs années
- ↳ Proposer des concours en ligne via les réseaux sociaux (dont un via des défis hebdomadaires)
- ↳ Revoir la décoration des bacs en section jeunesse
- ↳ Désinfecter les livres pour la jeunesse
- ↳ Faire de la veille afin de compléter nos achats
- ↳ Préparer la reprise (animations et autres)
- ↳



I. CULTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2019, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
AMBLY	20 264,30 €	13 121,12 €	7 143,18 €	6 229,43 €
BANDE	33 467,28 €	17 289,16 €	16 178,12 €	11 410,14 €
CHARNEUX	29 811,51 €	24 682,30 €	5 129,21 €	8 964,43 €
FORRIERES	28 785,43 €	20 892,18 €	7 893,25 €	18 316,76 €
GRUNE	17 208,89 €	16 485,62 €	723,27 €	11 548,51 €
LESTERNY	14 031,61 €	7 235,56 €	6 796,05 €	1 789,25 €
MASBOURG	11 650,07 €	1 596,16 €	10 053,91 €	0,00 €
NASSOGNE	39 192,73 €	33 491,29 €	5 701,44 €	22 446,07 €
TOTAUX :	194 411,82 €	134 793,39 €	59 618,43 €	80 704,59 €

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2019, approuvé par le Conseil communal le 9 juillet 2020, comportait :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		1.732.199,43 €	75.001,00 €
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	=	1.732.199,43 €	75.001,00 €
Engagements	-	1.662.748,03 €	75.001,00 €
Résultat budgétaire	=		
Positif :		69.451,40 €	0,00 €
Négatif :			
2. Engagements		1.662.748,03 €	75.001,00 €
Imputations comptables	-	1.655.645,99 €	75.001,00 €
Engagements à reporter	=	7.102,04 €	0,00 €
3. Droits constatés nets		1.732.199,43 €	75.001,00 €
Imputations	-	1.655.645,99 €	75.001,00 €
Résultat comptable	=		
Positif :		76.553,44 €	0,00 €
Négatif :			

- Résultat d'exploitation : boni de 103.663,95 €
- Résultat exceptionnel : mali de 52.353,19 €
- Résultat de l'exercice : boni de 51.310,76 €

Bilan : Bilan équilibré à 309.759,90 €

K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 9 juillet 2020, pour l'exercice 2019 comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	12 191 000,77	2 203 891,09	14 394 891,86
- Non-Valeurs	39 978,25	0	39 978,25
= Droits constatés net	12 151 022,52	2 203 891,09	14 354 913,61
- Engagements	9 791 686,66	2 256 159,28	12 047 845,94
= Résultat budgétaire de l'exercice	2 359 335,86	-52 268,19	2 307 067,67
Droits constatés	12 191 000,77	2 203 891,09	14 394 891,86
- Non-Valeurs	39 978,25	0	39 978,25
= Droits constatés net	12 151 022,52	2 203 891,09	14 354 913,61
- Imputations	9 711 538,74	1 589 890,28	11 301 429,02
= Résultat comptable de l'exercice	2 439 483,78	614 000,81	3 053 484,59
Engagements	9 791 686,66	2 256 159,28	12 047 845,94

- Imputations	9 711 538,74	1 589 890,28	11 301 429,02
= Engagements à reporter de l'exercice	80 147,92	666 269,00	746 416,92

Le compte de résultats :

Le compte de résultats présente :

- un boni d'exploitation de 356.948,40 €
- un mali de l'exercice de 196.026,46 €

Le bilan :

Le bilan de l'exercice 2019 est équilibré à la somme de 77.759.676,26 €.



L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2020

- Classe 1 : 0
- Classe 2 : 6
- Classe 3 : 84



M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)



Journelement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSS
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AVICQ (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;

- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2020.

- Au 01/05/2020, Martine GREGOIRE, employée administrative, est admise à la retraite.
- Au 31/10/2020, fin de contrat de Sylvain TITEUX, ouvrier polyvalent contractuel
- Au 01/11/2020, Mandy LEBRUN est engagée en qualité d'infirmière, à mi-temps, au sein des 2 crèches communales Les Bisounours et Les P'tites Chouettes, en remplacement d'Héloïse Heyman, démissionnaire.
- Au 01/12/2020, Justine FOURNY et Delphine PIRLOT sont engagées en qualité d'employées administratives, à mi-temps.

En décembre 2020, la Commune employait 41 hommes (- 1) et 125 femmes (+ 8), soit un total de 166 agents dont 108 (+ 7) sont rémunérés directement par la Commune et 58 (=) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2019.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;

- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.O4 à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.O4 à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) ;
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions trimestrielles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;



Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2020

- certificats n° 1 : 1
- certificats n° 2 : 3
- Recherche urbanistiques : 177
- Divisions : 18

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2020

- permis d'urbanisation : 0
- modification de permis d'urbanisation : 0

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2020

- 6 permis délivrés pour une nouvelle habitation
- 2 permis délivrés pour la transformation d'un ancien bâtiment en logements multiples
- 6 permis délivrés pour des transformations et extensions d'habitation
- 1 permis pour la rénovation d'une habitation
- 3 permis pour la création d'une annexe
- 8 permis délivrés pour des constructions diverses
- 1 permis délivrés pour des régularisations
- 6 permis délivrés l'abattage - déboisement - friche.
- 2 permis pour mâts tubulaires et relais de radio-télécom
- 1 permis pour le placement d'une yourte
- 1 permis pour le placement d'un panneau publicitaire
- 4 permis pour bâtiments et aménagement agricole
- 1 permis pour le stockage de véhicules
- 3 permis pour modification de parement
- 0 modification de permis déjà octroyé
- 0 permis octroyé pour la démolition et reconstruction
- 0 permis de démolition
- 0 permis temporaire
- 0 permis « publique »

Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.



Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquent des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

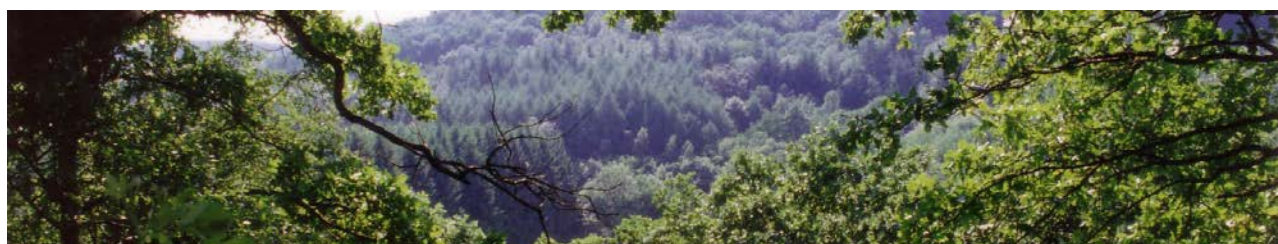
Le Proxibus a parcouru :

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier		3 099	2 662	3 788	3 203	3 284	3360	3 264	3154	3891	3998	3980	4107
Février		2 802	2 523	3 468	3 001	3 075	3133	3 270	3005	3285	3492	3861	3408
Mars		3 428	3 310	3 584	3 277	3 307	3249	3 637	3272	3692	4203	3913	2865
Avril		2 616	2 741	2 713	2 869	2 989	2831	2 950	3449	2742	3197	3772	0
Mai		3 614	2 948	3 678	3 331	2 745	3719	2 886	2812	3451	3443	3972	2597
Juin		3 213	3 564	3 788	2 787	2 790	3045	3 675	3568	3083	3656	3515	3144
Juillet		2 544	2 382	3 468	2 965	3 100	2827	2 593	2774	2785	2928	3073	2354
Août		3 011	2 909	3 584	2 613	2 793	2475	2 852	3073	2966	2972	2809	2714
Septembre		3 368	2 560	2 713	2 689	3 135	3036	3 057	3010	3017	3319	3388	3732
Octobre		3 591	3 478	3 678	4 178	3 606	3248	3 220	3600	3721	4066	4174	
Novembre		3 042	3 092	3 788	3 206	2 846	2901	3 461	3108	3053	3569	3591	3155
Décembre	1 958	3 242	2 642	3 468	2 822	3 290	3318	3 369	2788	3239	3375	4003	
Total :	1 958	37 570	34 811	41 718	36 941	36 960	37 142	38 234	37 613	38 925	42 218	44 051	28 076

A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 460.000 km. Un 3^e chauffeur assure également le service. Un nouveau Proxibus a été mis à notre disposition le 29 novembre 2018 pour remplacer l'ancien.

Depuis deux ans, à la demande du TEC Namur-Luxembourg, le Proxibus assure une desserte vers les écoles secondaires de Marche au départ de Bande tous les matins durant la période scolaire. Depuis octobre 2020, il assure également les retours des élèves du Collège d'Alzon, vers Masbourg, Nassogne, Grunet et Bande.

Les transports occasionnels, sont fortement réduits, du au Covid : seuls les transferts pour les écoles (transferts vers la piscine, vers la bibliothèque, vers des sites touristiques,...), ont pu être réalisés à certaines périodes de l'année.



OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE

• ACCUEIL

Horaire d'ouverture :

Hors vacances scolaires : du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h. Pendant les vacances scolaires : du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Les permanences de week-end se font en alternance avec des étudiants.

Nous comptabilisons plus de 200 jours d'ouverture par an (100 jours d'ouverture exigés par le CGT).

L'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.



Année très particulière, vu la crise sanitaire, qui obligea l'Office à rester fermé pendant une longue période au printemps (réouverture le 12 juin) et à nouveau en octobre jusque fin novembre.

Compte tenu des mesures prises pour respecter la distanciation sociale, la 13^{ème} édition des « Martchî d'èmon nos Ôtes » à Nassogne n'a pu se dérouler.

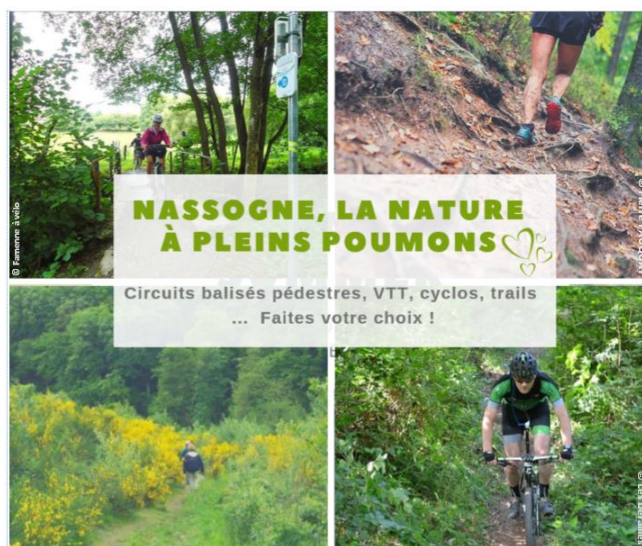
Pendant les mois d'été, grosse affluence de randonneurs et de promeneurs, essentiellement issus de la partie francophone du pays (1 sur 2) contrairement aux autres années, 13 % sont issus de la commune, 35 % viennent de Flandre, 5 % des Pays-Bas et 1 % de France.

Au bureau d'accueil : 241 personnes en juillet, 288 personnes en août et 123 en septembre (en raison des règles sanitaires en vigueur, 1 seule personne entre à l'accueil - pour comparer ces chiffres à ceux des années précédentes, il faudrait faire au minimum x2). Nous pouvons estimer que le nombre de visiteurs a doublé (au minimum) en cette période de crise sanitaire.

Les demandes d'information concernent les circuits de promenade (40 %), des informations générales (20 %), les vélos (13 %), les manifestations (5 %), les attractions touristiques (7 %),

Rien que sur les 3 mois d'été, ont été vendu au bureau d'accueil :

- 108 cartes IGN de Nassogne ; (près du triple par rapport à l'année 2019)
 - 5 cartes IGN de Tenneville ;
 - 7 cartes de la Transardennaise ;
 - 25 cartes postales ;
 - 16 « Famenne à vélo » ;
 - Quelques packs de Saint-Monon.
-
- Partenariat Grande Forêt de Saint-Hubert (Valorisation du Patrimoine - Valorisation de nos producteurs locaux) : sortie du nouveau produit touristique, « La Chevauchée Forestière ».
 - Trails en Famenne : promotion du produit par une opération 1 carte schématique offerte durant un mois sur simple demande sur le site internet. Passage à l'accueil d'un groupe de 12 trailers venant de Liège. Une initiative qui porte ses fruits ;



© Office du Tourisme de Nassogne

- **NASSOGNE, DESTINATION**
« NATURE »

Nassogne, c'est une offre complète d'activités « Nature » :

- 180 km de circuits pédestres balisés ;
- 5 circuits VTT balisés ;
- 350 km de circuits vélos balisés en système points-nœuds (Famenne à Vélo) ;
- Et, depuis avril 2019, une station Trail proposant 4 circuits balisés. Circuits téléchargeables sur www.trailenfamenne.be/fr/trails (Trail en Famenne)

L'information principale demandée en notre bureau d'accueil concerne nos promenades pédestres. Conseils, informations sur les chasses, rappel des règles de sécurité et de circulation en forêt, vente des cartes IGN, élaboration de produits pour les groupes, mises en contact avec des guides locaux, réservation dans l'un de nos établissements horeca, ... Le travail de l'agent d'accueil est varié. L'OCT a mis à disposition les extraits cartographiques reprenant la localisation des balises directionnelles complètes et a assuré le suivi de ces interventions.



Notre commune est labellisée « Commune Pédestre » et a obtenu 4 baskets pour la troisième année consécutive.

En engageant notre commune dans ce label « Commune Pédestre », l'on devient une référence et une valeur d'exemple pour d'autres communes, institutions en matière de réseau de petites voiries publiques et de mobilité alternative à la voiture.

Comment fonctionne ce label ?

On identifie les actions déjà mises en place et celles à développer. Chaque action fait gagner des « baskets », symbole du label « Commune Pédestre ». Pour pouvoir bénéficier du label, on doit remplir un certain nombre de critères obligatoires, et ainsi obtenir 1 ou 2 baskets. Ensuite, on peut augmenter notre nombre de baskets en remplissant des critères optionnels, et ainsi obtenir jusqu'à 4 baskets.



• TOURISME & GEOCACHING ... UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE DE LA PROMOTION

« Le géocaching, c'est une sorte de chasse aux trésors des temps modernes. A l'aide de votre smartphone ou d'un GPS piéton, vous allez pouvoir découvrir une région - ses points de vue, ses édifices et la beauté de ses paysages - d'une manière ludique et agréable. Grâce à des indices et des coordonnées GPS, vous allez devoir faire preuve de patience pour trouver les trésors cachés sur le territoire ».

L'Office du Tourisme de Nassogne propose 7 caches de géocaching depuis 2015. Une cache est située à proximité du bureau d'accueil et les six autres placées le long du circuit « Arrêt Vert ».

Un « Objet voyageur » à l'effigie de Nassogne passe de main en main et a déjà parcouru 26 371 km et découvert plusieurs pays.

• TOURISME VERT ... MOBILITE DOUCE, BONNES PRATIQUES, CONSOMMER LOCAL

En collaboration avec le Gal RoMaNa et les ADL de Marche-en-Famenne et Rochefort, nous avons mis à la disposition de nos visiteurs des sacs réutilisables « Consommons local ». Ceux-ci ont été distribués sur nos marchés du terroir en juillet et août ainsi qu'au bureau d'accueil. Une opération de sensibilisation auprès du grand public s'est déroulée lors de notre premier marché de la saison à Nassogne. Nos collègues du GAL RoMaNa et de la Fameuse Web TV ont abordé différents thèmes de façon ludique : notre consommation d'eau, la mobilité douce, consommer local, ...

Le Gal RoMaNa et la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse ont lancé un sondage sur les bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tourisme. Les résultats à cette enquête ont mené à la rédaction d'un vade-mecum des bonnes pratiques et d'un folder « tourisme vert » à destination des touristes.

L'OCT propose 2 vélos électriques en location. Le prix de location est de 8 euros la $\frac{1}{2}$ journée et de 15 euros pour la journée. Nous avons fait 12 locations. Ces 2 vélos ont été loués en moyenne une dizaine de fois par mois durant l'été.

▪ COLLABORATIONS

- ♣ La Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, la FTLB, Wallonie Belgique Tourisme (WBT) pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- ♣ Les commerces locaux, les producteurs locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements ;
- ♣ Le Pays de Famenne (Famenne à Vélo et Trail en Famenne) ;
- ♣ Le GAL RoMaNa et la Fameuse Web TV ;
- ♣ Le Gal Nov'Ardenne ;
- ♣ Le Contrat de Rivière Lesse ;
- ♣ La « Grande Forêt de Saint-Hubert » ;
- ♣ Le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass) ;
- ♣ L'asbl « Les Goffes » de Nassogne ;
- ♣ Le DNF;
- ♣ La bibliothèque-ludothèque de Nassogne ;
- ♣ Le Centre Culturel d Nassogne ;
- ♣ Le Geopark Famenne Ardenne : promotion via un dépliant et un roll-up installé à l'OCT ;
- ♣ Le « Photo Club Nassogne » ;
- ♣ Collaboration avec les différents services communaux.

L'agent d'accueil, Marie-France Libert, employée à l'OCT depuis sa fondation, a décidé de donner une nouvelle tournure à sa carrière, et a décidé de prendre une pause carrière.

M.C.A.E.
 « Les Bisounours »
 45, rue au-delà de l'eau
 6951 Bande
 ☎ : 084/38.00.30

Bande, décembre 2020.



Rapport d'activité : année 2019

Durant cette année, 41 enfants ont été accueillis à la crèche, 75,60 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.
 Les réservations : 10 entrées en 2020, 9 en 2021 et 1 en 2022..

 En 2019, nous avons participé à des formations sur :
 - Cohérence et harmonie des pratiques dans les milieux d'accueil.

La bibliothèque communale nous accorde le prêt gratuit de livres.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires, je me tiens à votre disposition.
 Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire
 Assistante sociale-responsable



 Fréquentation durant l'année 2019.

- 41 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Maëlle	02-10-2016	Bande
Alice	14-09-2016	Bande
Tom	25-10-2016	Bande
Jeanne	09-09-2016	Nassogne
Nathan	11-01-2017	Nassogne
Charly	10-08-2016	Lignièrès
Simon	04-01-2017	Nassogne
Louise	26-02-2017	Harsin
Marius	02-08-2018	Harsin
Claire	01-04-2017	Hargimont
Oscar	16-07-2017	Nassogne
Emelyne	15-11-2016	Harsin
Isaac	20-07-2017	Lesterny
Margaux	28-07-2017	Bande
Cléa	22-10-2017	Grune
Clémence	07-10-2017	Nassogne
Lény	06-06-2017	Bande
Agathe	26-02-2018	Hampteau
Célestin	16-08-2017	Nassogne
Lilian	05-06-2018	Bande
Sophie	09-03-2018	Grune
Victoire	09-03-2018	Grune
Sam	17-02-2018	Grune
Romane	24-06-2018	Nassogne
Zélie	24-06-2018	Tenneville
Charlotte	29-11-2016	Grune
Clothilde	31-05-2018	Ambly
Livio	18-06-2018	Harsin
Neal	18-06-2018	Champlon
Alex	27-07-2017	Harsin
Robyn	30-10-2018	Bande
Rose	20-01-2019	Bande
Joseph	23-11-2018	Nassogne
Jeanne	29-01-2019	Marche-en-F
Eliott	29-01-2019	Marche-en-F
Lucie	19-03-2019	Lignièrès
Thibaut	24-04-2019	Bande
Ninon	05-04-2019	Champlon
Alessia	01-08-2019	Somme-Leuze
Elsa	09-05-2019	Bande
Léo	08-10-2018	Bande

- 10 entrées prévues en 2020, 9 entrées en 2021 et

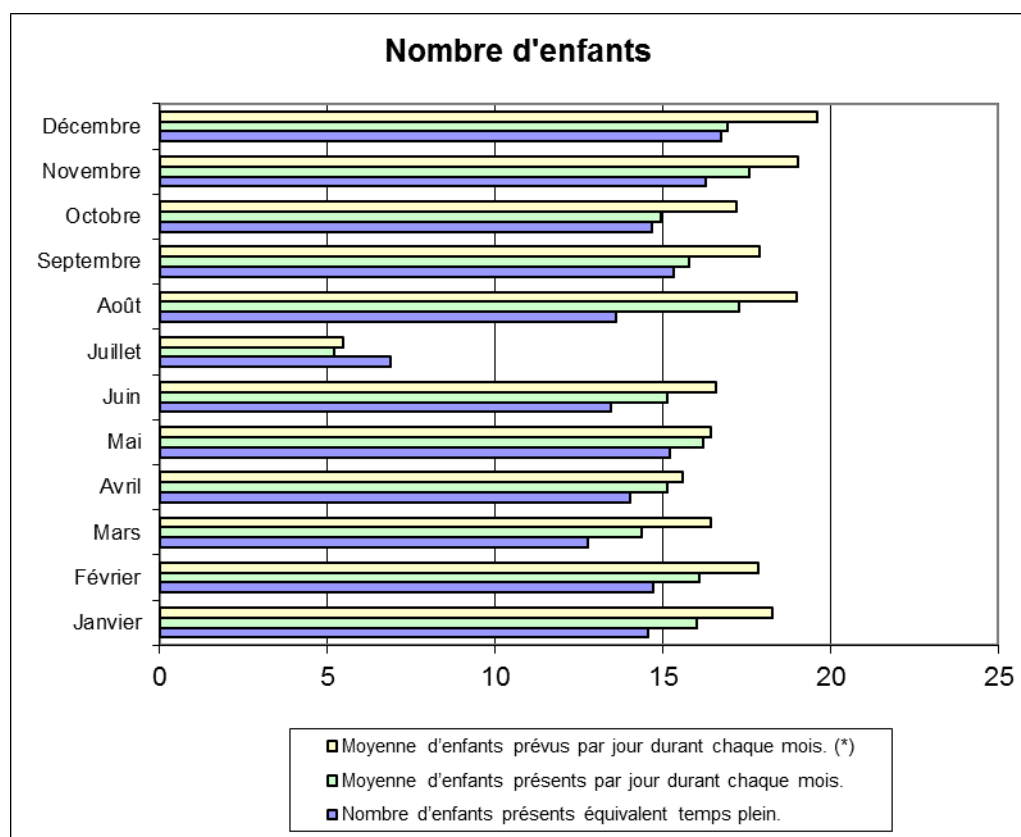
- 1 entrée en 2022 !.

	Prénom	Mois d'entrée
2020	Victor	février
	Louise	mai
	Marceau	mai
	Lalie	août
	Léonie	août
	Liam	août
	Eliott	août
	Rose	août
	Wendy	août
	Myla	octobre
2021	Joséphine	janvier
	Liana	mars
	Luca	mars
	Adèle	mai
	...	mai
	...	mai
	...	juin
	...	août
	...	
2022	...	janvier
	Prénom	Mois d'entrée



Nombre d'enfants présents en 2019.

2019			
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants présents par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants prévus par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	11,91	13,27	15
Février	12,62	14,1	15,65
Mars	12,47	13,63	16,36
Avril	11,55	12,42	13,63
Mai	13,26	14,47	15,47
Juin	14,45	15,85	16,95
Juillet	12,33	13,26	14,46
Août	12,39	13,28	14,64
Septembre	14,27	15,7	18
Octobre	12,68	13,81	15
Novembre	13,42	14,84	16,15
Décembre	13,4	14,87	16,68



(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.

Ces journées d'absence justifiées ne sont donc pas facturées aux parents. Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

Tableau comparatif des journées de présence durant ces années :

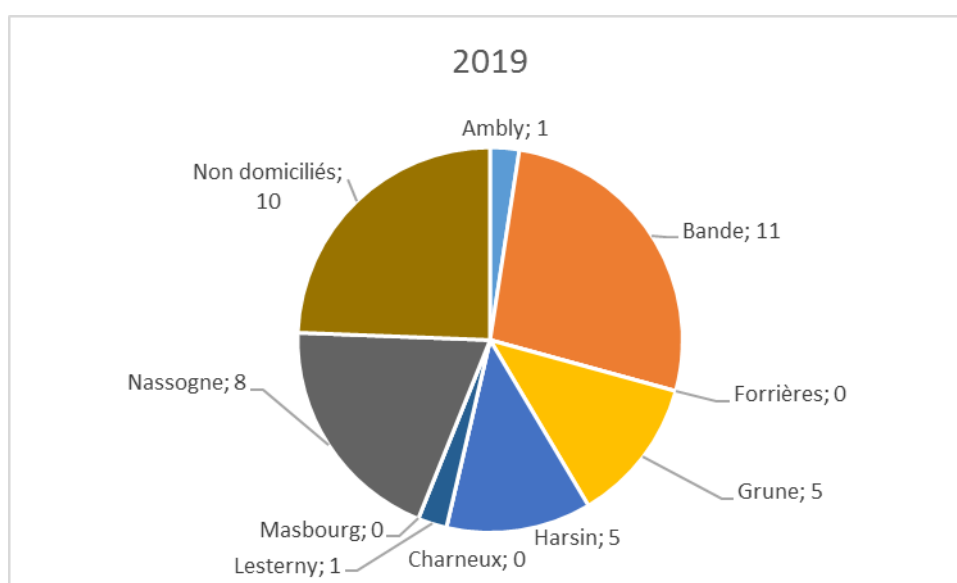
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Jours complets de présence (+ de 5 h)	2737	2954	2388	2196	2645	3087
Jours incomplets de présence (≤ de 5 h)	510	357	315	490	527	544
TOTAL	3247	3311	2703	2616	3172	3631

2. Domicile des enfants

Durant l'année 2019, 42 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E.

31/41 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 75,6 %.

	2019
Ambly	1
Bande	11
Forrières	0
Grune	5
Harsin	5
Charneux	0
Lesterny	1
Masbourg	0
Nassogne	8
Non domiciliés	10



NB : 10 enfants non domiciliés : parents domiciliés dans villages voisins de la commune de Nassogne ou grands-parents domiciliés dans commune de Nassogne ou passage N4.



Crèche
Les P'tites Chouettes
2A, rue de Saint-Hubert
6953 Masbourg
☎ : 084/367536

Masbourg, décembre 2020

Rapport d'activité : année 2019



Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2019.

A l'ouverture de la crèche, décembre 2018, 5 enfants ont été accueillis.

Durant l'année 2019, 26 enfants ont été accueillis à la crèche. 73 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Quelle belle augmentation de fréquentation !

Décembre 2019 : 1^{er} anniversaire de la crèche !

Les réservations : 12 entrées dans le courant de l'année 2020 et 5 en 2021.

En 2019, nous avons participé à des formations sur :

- Cohérence et harmonie des pratiques dans les milieux d'accueil.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire
Assistante sociale-responsable

3. Fréquentation durant l'année 2019.

- 26 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Léa	08-08-2018	Ambly
Timéo	21-09-2018	Ambly
Louane	04-10-2016	Nassogne
Samuel	09-09-2016	Forrières
Hélène	07-02-2017	Masbourg
Enora	04-05-2018	Forrières
Ethan	04-05-2018	Forrières
Tristan	11-10-2017	On
Viktor	17-08-2017	Nassogne
Robyn	08-11-2018	Nassogne
Léo *	08-10-2018	Bande
Célian	12-12-2018	Nassogne
Célestin	20-12-2017	Nassogne
Léander	03-10-2017	Rochefort
Arthur	04-09-2018	Han-sur-Lesse
Edgard	15-04-2019	Jemelle
Jade	14-03-2019	Nassogne
Julia	24-08-2018	Bure
Clémentine	14-06-2018	Han-sur-Lesse
Lynn	23-05-2019	Forrières
Louis	17-06-2019	Nassogne
Charly	16-07-2019	Ambly
Lexy	26-11-2017	Forrières
Nathanaël	04-04-2019	Hargimont
Louis	17-06-2019	Nassogne
Anaé	27-06-2019	Forrières

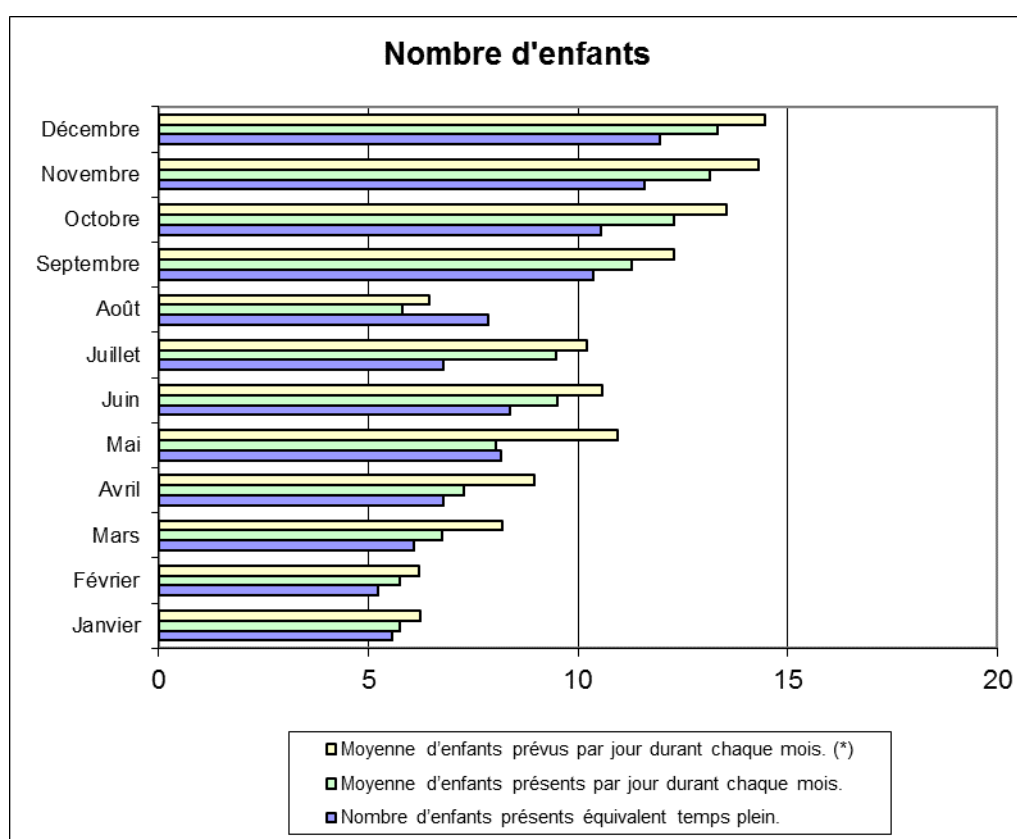
- Léo a été accueilli jusque fin septembre, puis transféré chez les Bisounours, début octobre. (place disponible)
- 12 entrées prévues en 2020 et 5 entrées en 2021.

	Prénom	Mois d'entrée	Domicile
2020	Emma	janvier	Rochefort
	Chloé	janvier	Forrières
	Baptiste	février	Forrières
	David	mars	Masbourg
	Charles	mai	Forrières
	Célestin	juin	Lesterny
	Julia	juillet	Ambly
	Rosie	août	Lesterny
	Germain	août	Tellin
	Sloane	août	Masbourg
	Camille	septembre	Nassogne
	Hector	novembre	Lesterny

2021	Téo	janvier	Ambly
	Lenna	janvier	Forrières
	...	avril	Bure
	...	avril	Hargimont
	...	août	Forrières

4. Nombre d'enfants présents en 2019.

	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants présents par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants prévus par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	5,57	5,76	6,23
Février	5,22	5,75	6,20
Mars	6,09	6,76	8,19
Avril	6,78	7,28	8,95
Mai	8,17	8,05	10,95
Juin	8,39	9,52	10,57
Juillet	6,80	9,47	10,21
Août	7,85	5,80	6,47
Septembre	10,38	11,28	12,28
Octobre	10,54	12,30	13,56
Novembre	11,60	13,15	14,31
Décembre	11,96	13,33	14,46



(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.

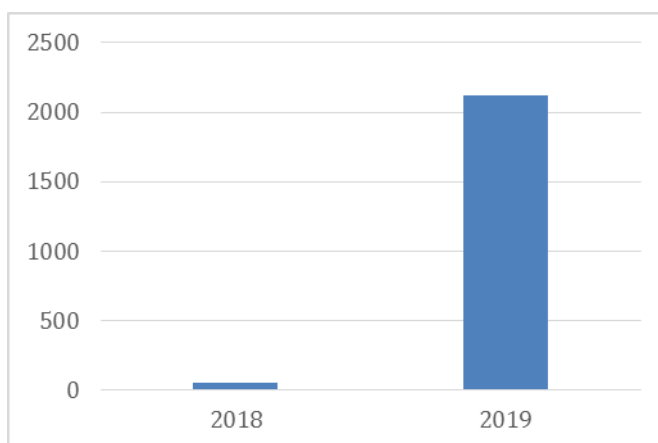
Ces journées **d'absence justifiée** ne sont donc pas facturées aux parents.

Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

Mois d'août : 3 semaines de fermeture annuelle.

Année	2018	2019
Jours complets de présence (+de 5h)	51	1873
Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)	3	248
TOTAL	54	2121

Tableau comparatif des présences :

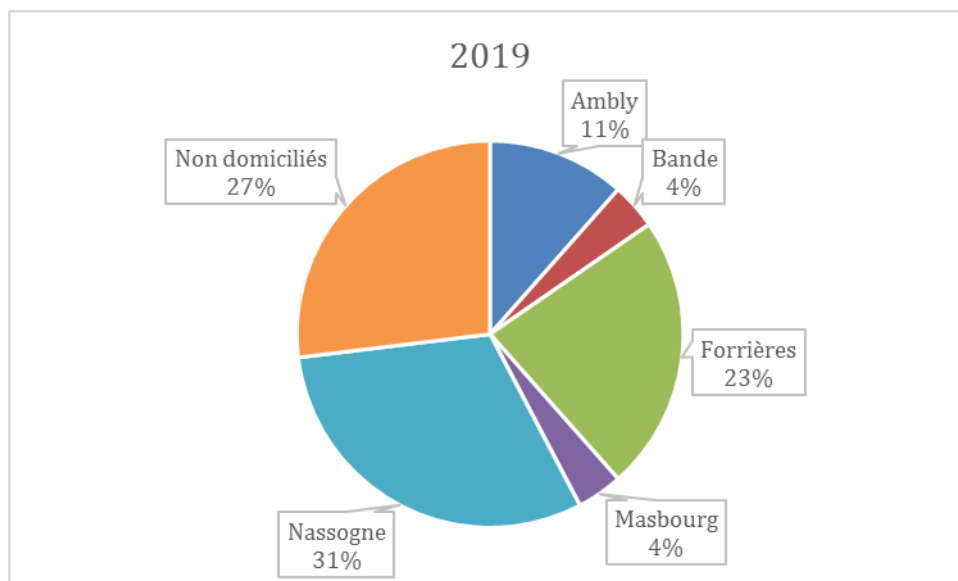


5. Domicile des enfants

Durant l'année 2019, 26 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche.

19/26 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 73 %.

	2019
Ambly	3
Bande	1
Forrières	6
Grune	0
Harsin	0
Charneux	0
Lesterny	0
Masbourg	1
Nassogne	8
Non domiciliés	7



NB : 7 enfants non domiciliés : en recherche d'une crèche ! et nouveau milieu d'accueil !



Présenté en séance publique du Conseil communal, le 30 décembre 2020, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2021.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

